

Fiche d'intégration des professionnels et professionnelles en groupe de médecine de famille (GMF)

Pharmacien/Pharmacienne

Activités professionnelles en GMF

Le pharmacien ou la pharmacienne évalue les patients et patientes du GMF pour optimiser leur thérapie médicamenteuse. Ainsi, un pharmacien ou une pharmacienne exerçant en GMF met à profit son expertise pour intervenir directement auprès des patients et patientes et travailler conjointement avec le ou la médecin de famille et les autres professionnels et professionnelles de la santé concernés.

Le pharmacien ou la pharmacienne joue un rôle essentiel dans la prévention et le traitement des maladies en première ligne. Il ou elle partage son expertise au sujet des médicaments avec ses collègues du GMF. Il ou elle assure la liaison avec les autres pharmaciens prenant part aux soins du patient ou de la patiente, que ce soit en milieu communautaire ou en établissement de santé.

Plus précisément, le rôle du pharmacien ou de la pharmacienne exerçant en GMF est de :

- Supporter l'équipe GMF
 - Répondre aux questions ponctuelles des médecins et des autres professionnels et professionnelles de la santé liées à la pharmacothérapie (discussion de cas sur le meilleur choix de traitement, effets indésirables, interactions médicamenteuses, critères de remboursement, etc.)
 - Jouer le rôle de personne-ressource pour l'équipe interprofessionnelle, notamment pour les activités d'érudition clinique, comme offrir des conférences portant sur la pharmacothérapie ou encore pour la préparation d'outils cliniques
- Réviser la pharmacothérapie de patientes et patients ciblés
 - Dresser l'histoire pharmacothérapeutique, réaliser le bilan comparatif des médicaments (BCM) et optimiser la pharmacothérapie
- Effectuer des prises en charge et des ajustements de traitements dans un processus de décision partagée avec le patient ou la patiente. L'entente de pratique avancée en partenariat (EPAP) est privilégiée, car elle permet une autonomie professionnelle pour le pharmacien ou la pharmacienne GMF et facilite le processus de prescription
 - Optimiser le traitement en fonction de la condition du patient ou de la patiente, de ses paramètres cliniques et de ses objectifs, notamment en faisant l'amorce, l'ajustement et l'arrêt des médicaments (déprescription)
- Participer à des projets cliniques, de recherche et d'amélioration continue de la qualité des soins et des services liés à l'usage des médicaments, incluant le développement de trajectoires de soins

Le travail en équipe interprofessionnelle contribue à la qualité des soins et des services tout en étant source de satisfaction pour les médecins de famille, les professionnels et professionnelles de la santé et les patients et patientes.

Ce document a pour objectif de guider les médecins de famille dans le choix des professionnels et professionnelles de la santé dont les activités et les compétences sont les plus pertinentes pour améliorer le suivi de certaines clientèles dans les GMF. À cet égard, l'intégration d'un professionnel ou une professionnelle de la santé en GMF permettra une offre de services élargie qui apportera un complément à celle des centres intégrés de santé et de services sociaux ainsi que des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux.

Cette fiche présente différents modèles de collaboration entre le ou la médecin de famille et le pharmacien ou la pharmacienne en GMF.

- Assurer les liens requis avec le pharmacien ou la pharmacienne communautaire du patient ou de la patiente, que ce soit pour répondre aux questions ou pour convenir du plan de soins pharmaceutiques et des paramètres de la surveillance de la thérapie à appliquer

Exemples de conditions pour lesquelles le patient ou la patiente peut bénéficier de l'expertise du pharmacien ou de la pharmacienne en GMF :

- Patient ou patiente vulnérable, fragile ou polymédicamenté (patient sujet à des hospitalisations fréquentes)
- Pathologie complexe à ajuster ou consultation avec le patient ou la patiente pour un processus de décision partagée
 - Gériatrie : syndrome gériatrique, évaluation cognitive, déprescription
 - Santé mentale : plusieurs échecs ou difficulté à tolérer la médication
 - Douleur chronique : historique, optimisation, sevrage
 - Autres : diabète, HTA, DLP, migraine, obésité, MPOC, asthme, TDAH
- Ajustement pour insuffisance rénale chronique ou insuffisance hépatique
- Ajustement de la pharmacothérapie chez la femme enceinte ou qui allaite, ou en prévision d'une grossesse
- BCM après hospitalisation

Des modèles de pratique en GMF

Offre de services optimisée par la mise en place d'une entente de pratique avancée en partenariat (EPAP) et du rehaussement du temps pharmacien

Les offres de services des **GMF Saint-Donat, Lafontaine et du Sud-Ouest**, qui ont collaboré au projet pilote de rehaussement du temps pharmacien, ont été synthétisées pour présenter des exemples de collaboration.

Réévaluation d'un dossier-patient dans un but d'optimisation ou de déprescription des thérapies médicamenteuses

- Gestion des effets indésirables
- Insuffisance rénale ou hépatique
- Syndrome gériatrique, chutes
- Polymédication
- Déprescription (benzodiazépines, hypnotiques en Z, psychotropes, opioïdes, IPP, hypoglycémifiants, polymédication, opioïdes, etc.)
- Validation des indications
- Diminution du nombre de comprimés ou de prises par jour
- Cibles non atteintes
- Préconception, grossesse ou allaitement
- Toxicomanie, alcoolisme
- Troubles cognitifs
- Non-adhésion aux traitements
- Hospitalisation fréquente ou récente
- Médicaments à index thérapeutique étroit

Prise en charge et ajustement de la thérapie médicamenteuse (incluant l'amorce de traitement) par le biais de l'entente de pratique avancée en partenariat (EPAP) lorsque le pharmacien ou la pharmacienne GMF est le ou la mieux placé(e) pour suivre le patient ou la patiente

- Discussion avec le patient ou la patiente des options thérapeutiques et mise en place d'un plan de traitement dans un processus de décision partagée
- Exemples de situations : choix d'un antidépresseur (surtout si multiples échecs antérieurs, plusieurs comorbidités, etc.), prise en charge du risque cardiovasculaire, décision de traitement en ostéoporose ou en ménopause, choix d'inhalateurs en asthme et MPOC, analyse des options, prescriptions et suivis de patients avec douleur chronique, etc.

Soutien à l'équipe

- Tous les professionnels et professionnelles du GMF peuvent envoyer une tâche aux pharmaciens et pharmaciennes via le DMÉ en précisant le niveau d'urgence de la situation clinique (le délai souhaité de réponse ou de prise en charge) et le niveau d'implication souhaité de la part du pharmacien ou de la pharmacienne GMF
- Discussion de cas sur le meilleur choix de traitement avec les médecins et les infirmières du GMF
- Liaison et collaboration avec les pharmaciens et pharmaciennes communautaires (transférer des suivis, aborder des problématiques, organiser des rencontres, mobiliser les personnes sur les activités professionnelles, etc.)
- Liaison et collaboration avec l'équipe GAP
- Résolution de problèmes liés à l'accès (ruptures d'approvisionnement, médicaments d'exception, etc.)
- Offre de formations

Soutien aux patients et patientes en accès adapté

- Les agents et agentes orientent vers le pharmacien ou la pharmacienne GMF les patients et patientes qui ont des problèmes liés à la pharmacothérapie (ne pouvant être réglés par le pharmacien ou la pharmacienne communautaire)

D'autres modèles de pratique sont disponibles à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section **Publications**.

Bibliographie

- SAMIR ABDIN, M., et autres. « Impact of Pharmacists Interventions on the Pharmacotherapy of Patients With Complex Needs Monitored in Multidisciplinary Primary Care Teams », *International Journal of Pharmacy Practice*, vol. 20, n° 1, février 2020, p. 75-83. doi : [10.1111/ijpp.12577](https://doi.org/10.1111/ijpp.12577).
- DOLOVICH, L., et autres. « Integrating Family Medicine and Pharmacy to Advance Primary Care Therapeutics », *Clinical Pharmacology and Therapeutics*, vol. 83, n° 6, juin 2008, p. 913-917. doi : [10.1038/clpt.2008.29](https://doi.org/10.1038/clpt.2008.29).
- GOCAN, S., et autres. « Interprofessional Collaboration in Ontario's Family Health Teams : A Review of the Literature », *Journal of Research in Interprofessional Practice and Education*, vol. 3, n° 3, 2014, p. 1-19. doi : [10.22230/jripe.2014v3n3a131](https://doi.org/10.22230/jripe.2014v3n3a131).
- GUÉNETTE, L., et autres. « Pharmacists Practising in Family Medicine Groups : What Are Their Activities and Needs? », *Journal of Clinical Pharmacy and Therapeutics*, vol. 45, n° 1, février 2020, p. 105-114. doi : [10.1111/jcpt.13035](https://doi.org/10.1111/jcpt.13035).
- Projet pilote "BOOST" de rehaussement du temps pharmacien GMF (Bonification organisationnelle orientée en soutien à la thérapie en GMF). Résumé visuel de 6 pages. Juillet 2023. [<https://www.rqpgmf.ca/phmgmf/rehaussement-du-temps-pharmacien/>]